

DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

CANTON DE FOURMIES - COMMUNE DE SARS-POTERIES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 04 JUIN 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 04 juin à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

Etaient présents : Sandra BROGNET, maire, Bernard MOLITOR, Stéphanie LAMANT, Didier CARETTE, Aurore WALEMME, adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, Franck HUGOT, Angélique DUCHESNE, Valéry ANSELOT, Peggy QUINZIN BERNARD, Guillaume PIERART, Thierry LEMOINE, Ludovic COMEAU, Typhaine MAILLARD

Absents excusés :

Monsieur Franck HUGOT a donné procuration à Madame Sandra BROGNET

Monsieur Valéry ANSELOT a donné procuration à Monsieur Frédéric DARCHU

Monsieur Guillaume PIERART a donné procuration à Monsieur Ludovic COMEAU

Madame Peggy QUINZIN BERNARD

Date de convocation : 28 mai 2024

Date d'affichage : 28 mai 2024

Nombre de Conseillers présents : 11

Qui ont pris part aux délibérations : 14

Secrétaire de séance : Madame Aurore WALEMME

CRÉATION DE POSTE

Adjoint administratif territorial

Madame la Maire, explique que suite au changement de poste de Madame Hélène PIETTE il est nécessaire pour le bon fonctionnement du service de créer un poste d'adjoint administratif territorial pour la remplacer à l'accueil de la mairie. Ce poste serait créé à partir du 1^{er} septembre 2024.

Vu le courrier envoyé au Comité Sociale Territoriale en date du 28/02/2024

Après avoir entendu Madame la Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité et à main levée, décide :

1 - la création, à compter du 01/09/2024, d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint Administratif Territorial,

2 - les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

FAIT ET DELIBERÉ EN SÉANCE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Sandra BROGNET, Maire